

# Le CNRS dans le nouveau contexte de la recherche publique française

Entretien avec Catherine Bréchnignac, Présidente du CNRS

Propos recueillis par J.-C. Lehmann, E. A. Lisle, C. Martray et V. Scardigli,  
le 12 janvier 2009. Mise à jour : mai 2009



*Nous souhaitons que vous nous parliez du CNRS, en tant que pilote de la recherche fondamentale. Quel est son positionnement dans le nouveau contexte de la recherche publique française : l'ANR (Agence nationale de la recherche), l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), des universités plus autonomes ?*

Catherine Bréchnignac

Le CNRS est un organisme dont la structure est en réseau. C'est extrêmement important à l'heure actuelle, avec une recherche mondiale qui se fait en réseau. Il n'est donc pas de même nature que les universités, ni que les grandes Ecoles, ni même que les organismes qui sont localisés sur un nombre limité

de sites, comme le CEA ou l'Inra par exemple.

Le CNRS se distingue par son implication très large sur le territoire français et par l'omni-disciplinarité de ses activités de recherche. Il est reconnu comme l'une des institutions majeure de la recherche mondiale.

De quels réseaux s'agit-il ? Ce sont des réseaux thématiques, des réseaux de laboratoires, des réseaux de grandes plateformes, des réseaux informatiques... C'est dans cette logique que s'inscrit notre action, et c'est notamment vrai pour notre positionnement vis-à-vis des universités. Les universités, dont l'autonomie est aujourd'hui reconnue, sont localisées dans des campus, qui eux-mêmes sont des nœuds de réseaux : certains importants, d'autres moins. Avec certaines universités, le CNRS aura des contrats « forts » ; avec d'autres, il soutiendra les pépites d'excellence, et les mettra en réseau avec les autres.

Dans cette évolution du contexte, le CNRS se trouve aujourd'hui en situation de ne plus devoir assumer seul la gestion quotidienne des laboratoires qui lui sont associés et de la partager avec les autres organismes et uni-

versités, avec un seul mandat de gestion confié à l'un des partenaires. Cela a été défini dans notre *Projet pour le CNRS 2020*.

Quant aux deux agences, l'Aeres et l'ANR, elles sont de nature différente, car leurs missions le sont aussi.

L'Aeres est une agence d'évaluation. Elle évalue les laboratoires, les établissements et les organismes. S'agissant des personnels, leur évaluation est faite par l'organisme employeur. Cette évaluation des laboratoires par l'Aeres remplace au CNRS les comités d'évaluation des laboratoires mis en place par les directions scientifiques. Les experts nationaux de l'AERES sont souvent membres du CNRS. Pour moi, cela ne change rien ; au contraire, le CNRS est dégagé de cette contingence matérielle d'organiser les comités d'évaluation. Cela décharge un peu les directeurs scientifiques.

L'ANR est une agence de financement qui finance la recherche sur projets. A l'issue d'un appel à projets, qui peut être blanc, ou thématique, l'agence finance pour 3 ans les projets retenus, après évaluation par les pairs.

Il y a donc une différence majeure entre l'ANR, agence de finan-

cement sur projets, et le CNRS lorsqu'il interviendra, en complément de son rôle d'opérateur, comme agence de moyens.

Dans ce dernier cas, le CNRS va avoir à soutenir :

- tous les programmes situés sur le long terme : les programmes sur les grands équipements, les programmes en relation avec le spatial, tous les observatoires et les réseaux d'observatoires. Ce sont des programmes à 20 ans, qui doivent être évalués et vérifiés régulièrement.
- les projets à risque : ce sont des sujets émergents, qui ne sont pas évalués par l'ANR. Il n'est pas souhaitable que ces projets soient évalués par les pairs : soit parce qu'il n'y a aucun scientifique compétent pour le faire, puisque c'est un sujet trop nouveau, soit parce que l'idée pourrait être « disséminée prématurément ». Donc, comme dans une entreprise, nous réservons une partie du budget du CNRS pour financer des projets à risque : des enjeux de « front de la connaissance »

**Il y a une proportion prévue pour ces projets ?**

Catherine Bréchignac

Oui, une proportion qui n'est pas gigantesque, mais nous réservons 10% des moyens ; et après, les directions des Instituts décident de l'utilisation de ces moyens.

Ce sont des moyens à la fois humains et financiers. Par exemple,

lorsqu'une équipe de jeunes a un projet un peu étonnant ou très novateur, on s'arrange pour mettre cette équipe dans un laboratoire pour qu'elle soit protégée pour exprimer sa créativité. Je pense que c'est comme cela que l'on progresse. Par exemple, dans les sciences de la vie les Atipe ont constitué un moteur puissant en matière de créativité.

En somme, cela consiste à faire un pari, et à donner rendez-vous à l'équipe dans deux ans, un an ou six mois ; l'équipe en question est suivie très régulièrement selon son projet, pendant toute la durée de celui-ci.

*Cela me rappelle l'affaire Roger Guillemin, qui a été Prix Nobel de médecine en 1977 : il était parti aux Etats-Unis, parce qu'on n'a pas voulu qu'il fasse ses recherches en France.*

Catherine Bréchignac

Voilà ! C'est cette absence de réactivité que nous voulons éliminer. Si notre rôle est de financer des laboratoires d'excellence, il est aussi de faire émerger de nouvelles thématiques.

Donc, les départements se sont transformés en instituts : chacun dispose des deux fonctions «opérateur de recherche» et «agence de moyens», avec des moyens sur programmes soit à moyen terme, soit à long terme, soit à risque.

L'institut de mathématiques est en cours de création, un *Search Committee* a été mis en place pour en choisir le directeur. C'est une nouveauté, quelque chose de fort !

Il y a des mathématiciens de talent qui sont prêts à diriger cet institut. Une fois l'Institut mis en place, nous augmenterons notablement le budget des mathématiciens. Ils travaillent déjà beaucoup en réseau, donc pour les autres disciplines c'est un exemple à suivre.

Le CNRS met en place neuf instituts ; vraisemblablement nous en aurons dix, car le ministère de la recherche nous a demandé d'en créer un en informatique afin d'avoir des contacts plus ciblés avec l'Inria. Par le passé, l'informatique s'est trouvée dans le département d'ingénierie, elle en est partie, elle y est revenue et, là, elle va peut-être en ressortir. Cela ne me gêne pas du tout, que l'on ait un institut en plus au sein du CNRS, mais je tiens à l'assentiment de la communauté scientifique concernée.

En ce qui concerne les sciences de la vie, le CNRS se focalise sur les sciences biologiques et leurs interfaces avec les autres disciplines. Les sciences de la vie, c'est beaucoup trop vaste. Pour coordonner les sciences du vivant en France, nous avons mis en place une alliance.

Un autre objectif est de favoriser l'interdisciplinarité. La structuration du CNRS en instituts plutôt disciplinaires ayant plus d'autonomie que par le passé, il ne faut pas qu'ils s'enferment dans leur discipline. C'est pour cela que des pôles seront placés au niveau de la direction générale pour travailler sur des enjeux faisant appel à plusieurs disciplines. C'est le cas des pôles :

- origine et maîtrise de la matière, nanosciences et nanotechnologies ;

- le développement durable au service de l'homme ;
- la société en réseau.

Ce qui n'est pas encore défini, ce sont les moyens financiers dans les pôles. Une question : les sections du comité national, qui sont interdisciplinaires, dépendront-elles plus des pôles pour définir leurs orientations ?

Les grandes orientations dans l'interdisciplinarité vont concerner des enjeux sociaux et sociétaux, comme l'eau, l'énergie. Il existe aussi un enjeu extrêmement important de mon point de vue qui consiste en la gestion des banques de données, de toutes sortes, en matière de recherche.

Car il y a deux grands types de banques de données :

- soit les données viennent d'une seule source. C'est par exemple le cas du CERN avec le LHC, qui va avoir beaucoup de données, mais qui arrivent d'une seule source : elles sont alors relativement homogènes,
- soit dans d'autres cas, les mesures proviennent de plusieurs sources. Par exemple, à l'INSU, on a des banques de données avec des mesures faites dans différents observatoires. Les données ne sont pas homogènes et il faut alors réaliser un traitement pour établir les parts d'erreurs, les incertitudes, les conditions de recueil, la traçabilité ; ce qui donne des tableaux multi-entrées très complexes.

*Vous parlez des banques de données sur l'Arctique. Vous souhai-*

*tiez que Jean Malaurie soit actif dans ce domaine ?*

Catherine Bréchignac

C'est là un enjeu important, auquel nous réfléchissons actuellement.

On dispose pour l'Arctique de données de mesures terrestres, de mesures marines, de mesures par satellite, avec de très nombreux capteurs. Ces données scientifiques doivent être accessibles à tous.

L'énorme problème en Arctique n'est pas tellement la fonte de la glace de la banquise -certes c'est une réalité, mais c'est surtout la fonte du sol : un problème extraordinairement compliqué. Les Canadiens par exemple avaient l'habitude de voir le sol fondre un peu en surface pendant l'été. Mais à présent, il s'agit du sous-sol. Les piliers supports d'infrastructures et de bâtiments avaient été enfoncés dans le sol gelé, sans qu'il soit possible d'atteindre la roche ; or maintenant que le sous-sol fond lui aussi, la situation se complique.

Ainsi au nord du Canada, où se trouve la plus grosse mine de nickel du monde, la fonte du permafrost est un grave problème ; et le CNRS via l'INSU en particulier vient de signer un projet de travail en commun sur les mines en milieux fragiles. Contrairement à l'Antarctique, en Arctique des hommes y vivent : quel est le rôle de ces peuples ? Comment veulent-ils évoluer dans un contexte de changement climatique important ?

*Dans le rôle d'agence de moyens, le CNRS a la gestion, mais aussi*

*les moyens humains... En effet, si on vous compare aux grandes agences du monde, vous avez une spécificité forte dans le fait que vous avez des ressources humaines à mettre à disposition.*

Catherine Bréchignac

Bien sûr, c'est la question la plus importante, ce sont les hommes et les femmes qui font la science.

En ce qui concerne la gestion des ressources humaines, nous avons une bonne visibilité. Chaque institut aura en responsabilité scientifique directe un nombre déterminé de postes d'ITA, qu'il pourra affecter entre équipes.

Mais les hommes seront gérés de façon indépendante : ce sera une gestion collective par le CNRS, par métier. Chaque institut n'aura donc pas à gérer ses propres ITA. Quant aux chercheurs, pour l'instant, la gestion est au Comité national.

Mais le véritable enjeu des ressources humaines, ce n'est pas cela. C'est l'adéquation entre une personne et son travail.

Pour progresser dans ce domaine, il faut avoir une très bonne connaissance du milieu. Sinon, on peut bien sûr mettre des moyens, des financements sur des projets, mais cela s'arrêtera à ce que font toutes les équipes dans le monde entier : le CNRS n'aura pas un avantage fort sur «qui et où ?».

Or, une connaissance forte du milieu ne peut se faire que par les instituts.

Il nous faut donc trouver un moyen pour disposer à la fois de la gestion, qui est faite de manière collective, et de la connaissance, qui se trouve dans les instituts, pour mettre en place les personnes adéquates dans les équipes de recherche.

Clairement, on ne peut pas le faire au niveau des laboratoires : car si un directeur de labo a quel qu'un de très bon niveau et très performant, il va vouloir le garder. Il faut donc faire très attention à ne pas bloquer les chercheurs et ITA avec des promesses de promotion. On examine actuellement quelle structure il est possible de mettre en place, constituée à la fois des gens qui ont les connaissances des personnes et qui ne soient pas en même temps partie prenante trop forte car cela pourrait empêcher les agents d'effectuer des mobilités.

On a donc progressé dans l'analyse du problème. Pour parvenir à la meilleure adéquation, on a certes : la connaissance des compétences, au niveau des laboratoires ; la connaissance des personnes, au Comité national ; et la gestion, qui est effectuée au CNRS. Mais la connexion entre les trois n'a pas atteint une efficacité aussi bonne qu'il serait nécessaire. C'est justement ce que l'on veut mettre en place : la coordination, qui ne peut être réalisée qu'au niveau central.

***C'est important : ce sera une valeur ajoutée du CNRS très originale.***

### Catherine Bréchignac

C'est très original. Certes, mais ce sera surtout une valeur ajoutée

énorme pour notre compétitivité scientifique.

De plus, il ne faut pas, nécessairement, le faire uniquement sur le territoire français. Car nous avons 25% d'étrangers qui sont recrutés chaque année au CNRS ; et nos publications se font à 60% avec des étrangers.

Il y a aussi une règle, fixée depuis un certain temps, et à laquelle je tiens énormément. Un chercheur n'est affecté qu'à un seul laboratoire. Il a le droit de bouger : mais alors, soit il change d'affectation, soit il part en détachement, ou en mission de longue durée. Il ne faut surtout pas qu'un chercheur puisse avoir de multiples affectations simultanées.

Surtout, lorsque l'on construit des unités mixtes internationales, les chercheurs affectés à l'Umi ne doivent plus être affectés dans une unité de recherche française durant leur séjour à l'étranger. Quand ils reviennent, ils changent d'unité. C'est exactement comme un personnel d'entreprise, qui est affecté à tel endroit puis à tel autre. Sinon, on aura des chercheurs qui, en définitive, n'appartiendraient plus vraiment à une équipe.

Voilà des points-clés sur lesquels on est déjà au clair. Maintenant, il reste à mettre l'ensemble en phase.

Enfin, nous voudrions que dans les centres propres il y ait des « hôtels à projets », surtout avec des équipes pluridisciplinaires qui viennent y développer un projet

déterminé, d'un domaine, d'un second, d'un troisième...

Et là, il nous faudra absolument avoir une direction des ressources humaines. Pour le moment, nous assurons la gestion, la connaissance et l'évaluation, séparément : et une direction des ressources humaines doit intégrer l'ensemble de ces éléments.

***Qu'en est-il des sciences humaines et sociales ?***

### Catherine Bréchignac

C'est par un *Search Committee* que, comme pour les autres instituts, nous avons recruté le directeur de l'Institut des SHS.

Les sciences humaines et sociales sont un enjeu important pour le CNRS. Mais c'est un champ scientifique d'appréhension beaucoup plus difficile, car les sciences humaines et sociales sont un monde très éclaté, même s'il y a des sous-ensembles parfaitement définis.

De plus, pour les sciences humaines et sociales, avec le Ministère des affaires étrangères et européennes, le CNRS vient de mettre en commun l'ensemble des vingt-sept instituts français à l'étranger. C'est bien, mais cela pose des questions fortes. Car certains ont une composante recherche importante, alors que d'autres sont des annexes de l'ambassade. La conséquence est que, si nous nous impliquons -et c'est le cas : nous avons un budget d'une petite dizaine de millions en personnel, sur ces instituts français à l'étranger, ce qui n'est pas négligeable-, nous voudrions avoir le

rôle de vérifier, de manager les recherches dans ces instituts.

***C'est un réseau d'instituts très multidisciplinaire***

Catherine Bréchignac

C'est un réseau très multidisciplinaire, mais aussi très hétérogène.

Ainsi, à l'Institut français de Pondichéry, nous avons en garde du « patrimoine mondial de l'humanité » que sont des textes en sanscrit.

Nous avons d'autres instituts à l'étranger qui sont davantage en interaction forte avec le contemporain...

***C'est une responsabilité importante...***

Catherine Bréchignac

C'est une très grosse responsabilité que j'assume pleinement. Pour cela, j'ai pris auprès de moi un conseiller pour le suivi de ces instituts français.

***Sur l'étranger, les pourcentages que vous avez cités montrent bien le rôle de fédérateur du CNRS dans la coopération internationale.***

Catherine Bréchignac

Oui, le rôle du CNRS est fédérateur dans la coopération internationale.

Par exemple nous avons fait une mission commune avec le président de Paris VI, Jean-Charles Pomerol, au Japon en décembre 2008, où nous avons présenté le

système de recherche français, qui était comparé à un analogue du CNRS au Japon et la grande université de Tokyo, Todai ((Tokyo Daigaku). Nos interlocuteurs ont vu que le nôtre était fort, car fortement imbriqué : on y voit bien comment nous travaillons ensemble. Et Jean-Charles Pomerol me disait qu'il avait beaucoup plus de force quand il se présente ainsi avec un organisme comme le CNRS. Il est évident qu'avec l'ensemble des réseaux où le CNRS est actif, notre positionnement international est très fort. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas avoir des échanges entre les universités elles-mêmes. Il est en effet très important d'avoir des échanges entre universités françaises et étrangères, et même des réseaux d'universités. Je dirai que dans un cadre, il faut agir d'université à université ; et dans un autre il faut plutôt agir de réseau à réseau.

***Et les programmes d'Ecoles doctorales mixtes avec l'étranger, quel est leur rôle ? En effet, la coopération internationale passe par la recherche en commun.***

Catherine Bréchignac

Oui. Les écoles doctorales relèvent de l'université qui les a créées. Le CNRS participe à la formation par la recherche. Mais, clairement, ce sont les universités qui sont pilotes dans les écoles doctorales et ce sont elles qui ont la responsabilité d'organiser et de gérer, avec les directeurs des unités de recherche, les échanges entre les thésards, les post-doc, etc. Ainsi, nous avons relative-

ment peu d'échanges institutionnels directs avec des thésards, sauf quelques cas particuliers avec des co-tutelles.

En structuration de la recherche en revanche, nous avons quatre « outils » ;

- les programmes internationaux de coopération scientifique (PICS) ;
- les groupements de recherche internationaux (GDRI), regroupent des équipes sur une thématique déterminée et qui font des échanges ; il s'agit d'une structuration plus forte du programme de recherche.

Puis il y a deux outils beaucoup plus structurants :

- les laboratoires internationaux associés (LIA) ; un LIA est un "laboratoire sans murs", qui associe les équipes de deux ou au trois laboratoires appartenant au CNRS et à un organisme d'un ou deux autres pays. Ces laboratoires mettent en commun des ressources humaines et matérielles pour réaliser un programme défini conjointement ; ils ont une direction commune, éventuellement tournante.
- enfin, les unités mixtes internationales (UMI) sont implantées dans un pays étranger et accueillent du personnel du CNRS et du pays partenaire.

Une UMI regroupe dans un même laboratoire du personnel - chercheurs et ITA - du CNRS qui lui est affecté et du personnel de l'autre pays, et elle est dirigée par

un directeur d'unité, nommé conjointement par le CNRS et l'institution étrangère.

Les LIA sont des réseaux de laboratoires qui mettent en commun des moyens et du personnel ; et les UMI sont comme nos unités mixtes de recherche françaises, mais avec des universités étrangères.

On a relativement peu d'UMI car c'est très lourd financièrement. Il y a des pays-cibles : les Etats-Unis, la Chine, le Japon. Ce sont des pays avec lesquels on a des relations de longue date, et avec lesquels on sait travailler. Je dois dire que c'est très agréable d'aller à l'université de Tokyo et de voir le sigle du CNRS dans l'université !

A noter que nous créons une UMI avec trois pays africains (Sénégal, Mali, Burkina Faso) , à leur demande, sur le thème « Environnement, santé et société ». Il s'agit de la première collaboration de ce type avec l'Afrique de l'ouest ; cela va nous deman

**Et l'Union Européenne ?**

**Catherine Bréchignac**

Nous avons très clairement séparé cette année l'International de l'Europe où nous n'avons plus de bureaux CNRS en Europe. Seul le Bureau de Bruxelles est maintenu et coordonne l'ensemble des activités européennes avec la Direction des affaires européennes à Paris. On travaille avec l'Europe via des actions communes, des laboratoires communs, ... Beaucoup de nos chercheurs sont impliqués dans l'ERC (*European Research Council*).

Nous mettons en place actuellement, après le rapport effectué par Claude Allègre au Président de la République, la possibilité de faire travailler ensemble les organismes de recherche européens. Pour l'instant, ils sont plutôt réunis en clubs ; par exemple : ESF (*European Science Foundation*), EUROHORCS (*European organisation of heads of research councils*). Nous examinons donc comment nous pouvons mettre en place des jumelages entre organismes pour financer des projets communs.

Mais déjà dans les villes frontalières, en particulier à Strasbourg, on a des relations très fortes avec les Allemands. En Europe, notre principal partenaire est bien sûr l'Allemagne ; le partenariat se développe avec l'Espagne et aussi avec la Grande-Bretagne.

**Les rapports avec l'industrie ?**

**Catherine Bréchignac**

Notre relation avec les entreprises ne fait que s'amplifier et j'en suis très contente.

Ce que je voudrais et que j'essaie d'obtenir, - j'espère l'avoir à la prochaine session de l'Assemblée nationale et du Sénat - ce sont des contrats de durée indéterminée (CDI). En effet, si je reprends l'aspect gestion du chercheur, on a aujourd'hui : des CDD ; des postes permanents CNRS ; des chaires « CNRS et université », qui sont des emplois d'enseignants d'université accueillis au CNRS pour 5 ans renouvelables une fois, et qui permettent de donner moins de tâches d'enseignement aux enseignants et aussi d'avoir des relations plus fortes

avec les universités et avec les enseignants-chercheurs.

Donc, pour l'instant, nous avons des chaires qui sont un peu à l'image de celles qui existent à l'étranger, et des CDD. Je voudrais qu'existe le pendant avec les entreprises, et recruter des CDI pour amplifier le couplage que nous avons déjà avec elles.

Ces CDI seraient aussi utilisés pour les chercheurs étrangers qui rejoignent le CNRS. Je ne vois pas pourquoi on leur donne des postes de fonctionnaires, que d'ailleurs ils ne demandent généralement pas.

Grâce aux CDI, nous pourrions assurer les rémunérations au niveau qui convient. Cela nous donnerait une tout autre souplesse qu'avec le statut de fonctionnaire ; cela nous permettrait de travailler beaucoup plus en profondeur avec les industriels, car, là, on aurait des échanges de personnes. Donc, financièrement, cela fonctionne, mais on a besoin d'amplifier.

**Les grands enjeux de société ? Il est en train de se passer des choses particulièrement difficiles, mais essentielles. Est-ce que le CNRS peut avoir une responsabilité particulière dans ce qui va se passer dans les prochaines années, à la fois pour l'action concernant la sortie de crise (création d'entreprises, innovation, etc.) et la réflexion sur la construction d'un nouveau paysage économique, social, financier ?**

**Catherine Bréchignac**

Dans la réflexion, oui. Pour l'ins-

tant, réflexion et action sont dissociées ; il faudra peut-être les mettre en phase après. Mais il est clair que le CNRS joue déjà un rôle important.

Actuellement, étant donné que le budget du CNRS a légèrement augmenté, -ce qui est exceptionnel dans le contexte actuel-, je ne veux pas qu'il soit utilisé à autre chose qu'à investir. On a donc une politique d'investissements très forte : sur des plateformes technologiques, sur le plan du calcul, de la gestion des données. Sur le plan du calcul, je citerai deux points forts : le grand calculateur et les grilles de calcul.

Le CNRS a monté ce réseau de grilles. C'est l'IN2P3 qui en a la charge. Cela a servi d'abord à la physique nucléaire, maintenant le réseau est utilisé par toutes les communautés scientifiques et en particulier celle de la biologie. Nous allons devenir un partenaire très important dans la compétition, en particulier au niveau mondial.

Le CNRS a aussi un leadership mondial en microscopie électronique (je ne parle pas des très grands instruments, c'est autre chose), qui joue clairement un rôle clé, également très important.

Pour ce qui est de la réflexion sur la recherche, l'industrie et la société, le CNRS est très fortement présent dans la recherche en amont, mais s'implique dans des verrous technologiques.

Ainsi pour la voiture électrique, nous travaillons avec les constructeurs automobiles sur les batteries : non seulement sur l'aspect technologique de la batterie, mais sur tout l'ensemble du système auquel elle s'intègre.

Dans le cadre d'une dynamique de création d'entreprise, le CNRS joue un rôle important : mais c'est actuellement plus difficile, étant donné le marasme économique. En ce moment, on fait de la « perfusion », c'est-à-dire que le CNRS aide des entreprises à maintenir leur potentiel le temps que la crise se passe. Ce n'est peut-être pas génial, mais c'est utile !

***Le CNRS a aussi la réflexion économique fondamentale, avec Jean Tirole, votre médaille d'or de l'année dernière sur « Economie et Environnement »...***

Catherine Bréchignac

Oui, le CNRS construit des réflexions sur ces enjeux de société ; pas uniquement sur l'économie, mais aussi sur les problèmes d'acceptabilité par la société.

Par exemple, je suis favorable à ce que nous fassions de la recherche sur les OGM ; ne pas en faire serait complètement néfaste au niveau de la connaissance. En revanche concernant leur utilisation, c'est une question de société et de politique. A ce propos, le Haut Conseil des Biotechnologies dont je viens de prendre la prési-

dence aura pour mission d'éclairer les décisions des politiques et « d'encadrer le développement des biotechnologies, dans le respect absolu de la santé publique, de l'environnement et de l'économie française, notamment agroalimentaire ».

***Qu'est-ce que le CNRS attend des clubs d'Amis et d'anciens du CNRS à l'étranger (Chine, Inde tout particulièrement) ?***

Catherine Bréchignac

Pour moi, un tel club d'anciens et amis participe au rayonnement de la recherche française. Pas uniquement du CNRS, mais de toute la recherche française.

Au fond, le CNRS est un réseau scientifique déployé largement hors de nos frontières. Il faut arrêter de penser que c'est un centre fermé. Sa structure a complètement changé au cours du temps ; et c'est par les réseaux que l'on fera rayonner la recherche française au plus haut niveau.

Les Amis du CNRS portent ce rayonnement, qui s'établit dans le temps et dans la durée et que nous ne pouvons pas assurer seuls, car nous sommes pris par le quotidien, par l'événementiel, par les problèmes qui nous arrivent de toutes parts.

Ce que vous faites est très bien. Merci ! Et avoir permis aux étrangers de faire partie du cercle des amis est une excellente initiative.